



Le 11/01/2016

DECLARATION DES ELUS CGT FINANCES PUBLIQUES EN CTL

Madame la Présidente,

La nouvelle année s'accompagne traditionnellement de ses vœux, de ses augmentations de prix, et depuis 15 ans pour la DGFIP de son contingent de suppressions d'emplois. C'est donc plus de 32 000 emplois supprimés depuis 2002, chiffre qui fait saliver les patrons du CAC 40 ! Sauf qu'il s'agit ici de Service Public (et pas « au public »), et d'exercice de prérogative de puissance publique dont nous sommes les garants devant la Constitution.

C'est donc une nouvelle « annus horribilis » qui s'annonce pour la DGFIP sous couvert d'une mascarade de Dialogue Social.

Mascarade au niveau national quand :

- VALLS s'assoit royalement sur les accords de BERCY en validant le PPCR et en piétinant les Organisations Syndicales majoritaires qui avaient refusé de signer l'accord. Quand on ne respecte pas la majorité cela rappelle une DICTATURE.
- Quand suite aux attentats, les politiques, main sur le cœur, ont juré de renforcer la présence de l'Etat et de lutter contre le financement du terrorisme. LEBRANCHU dit mettre la DGFIP au cœur de l'action en amenant son expertise sur les flux finançant le terrorisme, mais avec quels moyens humains ?
- Quand le Sénat veut rétablir la journée de carence et la renforcer en la portant à 3, quand MACRON annonce sur twitter vouloir briser le statut des fonctionnaires, vouloir la rémunération au mérite, ce qui véhicule l'image d'Épinal du fonctionnaire fainéant.
- Quand la prime d'intéressement (appelée cette année « versement indemnitaire exceptionnel pour rétribuer l'engagement professionnel et les efforts d'adaptation accomplis par les personnels des ministères économiques et financiers ») apparaît chaque année comme une hypothétique aumône. Par ailleurs, nous ne sommes pas dupes du dégel du point d'indice consenti qui annonce des échéances électorales.

Mascarade à la DGFIP :

- Par le déploiement d'expérimentations déconnectées du tissu fiscal local et de l'usager avec la création des Centres de Contact, dont un à Valence ; par la mise en place de pôles juridictionnels et administratifs.
- Par le redéploiement de vérificateurs au sein de la DIRCOFI, se traduisant par une baisse significative de contrôles fiscaux départementaux accentuant l'inégalité devant le contrôle

fiscal.

- Par la modification unilatérale des règles de gestion et de mutations nationales pour les C et B, ainsi que la disparition du mouvement complémentaire des A.
- Par la non rétroactivité de la Prime Restructuration Service pour les agents qui auraient pu en bénéficier en 2015, ce qui s'apparente à une double peine. La CGT Finances Publiques s'oppose à toutes les restructurations de service qui mettent en péril l'exécution des missions et aggravent les conditions de vie au travail des agents et condamne un tel mépris affiché de la Direction générale pour les personnels.
- Par une méthodologie de suppressions de postes effarantes où la logique comptable côtoie le taux d'effort.

Toutes ces modifications profondes des missions sont réalisés de façon unilatérale, montrant bien le mépris grandissant et affiché envers les Organisations Syndicales et envers les agents. Avec ces suppressions annoncées comment voulez-vous, face à une telle déperdition de savoir-faire et de technicité, que nous puissions assurer les services que nous devons à la population ?

Mascarade au niveau local

- Convocation initiale du CT emploi le 05/01 reporté royalement le 07 à notre demande et ne nous permettant qu'un examen précipité des documents préparatoires et réunion l'après-midi pour éviter sans doute des débats trop longs ?
- Réunion d'accueil des nouveaux arrivant le 04/01 à laquelle les Organisations Syndicales n'ont pas été conviés
- Après un affichage de dialogue et d'information des agents, la disparition de la réunion des cadres A pour 2015 : doit-on y voir une crainte de se trouver confronter aux agents sans le filtre policé de leurs chefs de service ?
- Refus de tout allègement de pression dont sont victimes les agents au quotidien dans l'exercice de leur mission (plan de congé, intempéries, nuitée d'hôtel la veille d'examen ou de stage, management parfois « limite »)
- Mail, ou copié collé, reçu de la Directrice Départementale le 22/12/2015 par les secrétaires CGT, FO, et SOLIDAIRES rappelant les bonnes pratiques de dialogue social sans aucune motivation précise indiquée, alors même que le gouvernement, la DG, et les Directions Locales ne jouent toujours pas le jeu.

Au moment où doit être examiné ce nouveau plan de destruction (plus de 70 postes supprimés depuis 2007), nous rappelons que l'Ardèche n'est pas un département privilégié, loin s'en faut, avec son vaste territoire et son réseau éclaté de communes. D'un point de vue strictement arithmétique, qui semble être apprécié par la DG, il est utile de souligner que notre département possède un ratio d'agent par usager inférieur à la moyenne nationale.

Après avoir connu l'injustice nous voilà confronté à l'arbitraire. La CGT Finances Publiques rappelle donc ses revendications qui doivent plus que jamais trouver écho auprès des décideurs :

- le déblocage des salaires et l'augmentation du point d'indice ;

- l'abandon du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires ;
- le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
- le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations ;
- le maintien et le développement des missions de la DGFIP ;
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité ;
- le maintien des statuts particuliers nationaux et du code du travail ainsi que le respect de nos droits et garanties ;
- le rejet des corps interministériels ;
- le retrait des fiches de la Direction Générale remettant en cause les mutations et affectations.

Les élus en CTL